

Toulouse, le 26 FEV. 2016

**Monsieur Alain VIDALIES**

Secrétaire d'Etat auprès de la ministre  
de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer  
chargée des relations internationales sur le  
climat, chargé des Transports, de la Mer  
et de la Pêche

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE  
ET DE L'ÉNERGIE

Hôtel de Roquelaure  
246 boulevard Saint-Germain  
75007 PARIS

Monsieur le Ministre,

*Cher Alain,*

A la suite du rapport de la Commission présidée par Monsieur Philippe DURON, vous avez présenté vendredi 19 février dernier un point d'étape sur la feuille de route du Gouvernement pour un nouvel avenir des Trains d'Équilibre du Territoire (TET).

La Région Languedoc Roussillon Midi Pyrénées partage votre affirmation que les Trains d'Équilibre du Territoire sont une composante essentielle de la desserte de nombreux territoires et qu'il est nécessaire d'engager une nouvelle dynamique pour ces trains, reposant sur le droit à la mobilité, la solidarité nationale et l'aménagement du territoire.

Plus que pour toute autre Région, les trains Intercités présentent des enjeux particuliers pour Languedoc Roussillon Midi Pyrénées, dont de nombreux pans du très vaste territoire régional demeurent particulièrement excentrés par rapport à Paris et aux grands centres économiques européens.

Notre Région est aujourd'hui le parent pauvre de la grande vitesse, en attendant le Grand Projet ferroviaire du Sud-Ouest (GPSO) et la Ligne Nouvelle Montpellier-Perpignan (LNMP).

Toulouse demeure en effet la seule capitale régionale située à plus de cinq heures de train de Paris. Même après la réalisation des lignes à grande vitesse, d'abord Tours – Bordeaux et le Contournement Nîmes - Montpellier, puis Bordeaux – Toulouse / Dax et ensuite Montpellier - Perpignan, plusieurs territoires de la Région demeureront à cinq heures ou plus de train de la capitale (Ariège, Aveyron, Lozère, Hautes-Pyrénées et Pyrénées-Orientales).

Le maintien des trains de nuit constitue par conséquent un enjeu primordial pour notre Région, ce que la Commission Duron avait su relever sans pour autant préconiser un traitement équitable de tous les territoires.

Déjà affectée par la suppression annoncée du train de nuit Cerbère – Strasbourg / Luxembourg, la Région Languedoc Roussillon Midi Pyrénées ne saurait accepter dans ce contexte, un désengagement supplémentaire de l'Etat sur la majorité des Trains d'Equilibre du Territoire circulant la nuit, alors que, faut-il le rappeler, c'est l'essence même des TET de pallier ces déséquilibres territoriaux et ce, d'autant plus qu'aucun développement d'offre Intercités diurne ne s'est encore concrétisé sur notre territoire.

Si la Région est satisfaite de voir les lignes Paris – Rodez et Paris – Toulouse – Latour-de-Carol préservées, même si la circulation effective de ces trains en 2017 doit être confirmée, le maintien de dessertes nocturnes vers la Bigorre et le Roussillon apparaît lui aussi indispensable, à tout le moins à certaines périodes.

Leur abandon constituerait un coup porté à la desserte de la Région Languedoc Roussillon Midi Pyrénées, ces services ayant une véritable utilité sociale. Leur devenir concerne la mobilité et la vie de nos concitoyens habitant dans ces territoires.

Dans ce contexte et face à la nécessité absolue de conserver une desserte par trains de nuit de l'ensemble des territoires précités, je souhaite vous présenter une alternative permettant de réaliser une économie très importante sur les charges inhérentes aux trains de nuit, sans pour autant sacrifier aucune des dessertes actuelles.

Je vous propose ainsi de maintenir le service Intercités de nuit "L'Occitan" (Paris – Toulouse / Rodez) et un prolongement vers Latour-de-Carol avec des horaires adaptés et d'y ajouter deux branches permettant de conserver l'offre nocturne actuelle : Toulouse – Cerbère et Toulouse – Lourdes – Hendaye, les week-ends et vacances scolaires.

Il s'agit d'une rationalisation significative des moyens engagés pour assurer l'offre Intercités de nuit actuelle. Comme le met en évidence le schéma annexé à ce courrier, plusieurs circulations sont assurées la nuit entre Paris et Toulouse pour le service 2016 (deux allers-retours par nuit en semaine et trois les week-ends et vacances scolaires).

La proposition que je vous soumetts consiste à mutualiser les moyens engagés pour l'ensemble des branches Latour-de-Carol, Cerbère, Hendaye et Rodez, en ne faisant circuler qu'un seul aller-retour nocturne sur le tronc commun Paris – Toulouse.

Par comparaison avec l'annonce et les recommandations du rapport Duron de ne retenir que les circulations Paris – Rodez / Latour de Carol et conduisant à réduire de plus de 60 % tant l'offre Intercités de nuit reliant Paris à notre Région que la contribution au déficit de ces trains, le scénario ainsi proposé constitue une alternative responsable et efficiente.

Il permettrait en effet de réduire la contribution au déficit de plus de 40 % (conduite, accompagnement, parcours kilométriques des locomotives, péages, etc.), mais maintiendrait une offre quasiment identique moyennant une capacité d'emport ajustée, gage d'un taux de remplissage des trains de nuit amélioré.

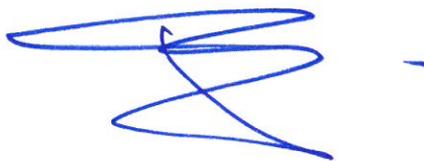
Dans ce contexte, je vous saurais gré d'étudier rapidement cette solution globale, afin que le service public ferroviaire garantisse à chacun de pouvoir mieux vivre et se déplacer sur l'ensemble du territoire.

Enfin, le délai nécessaire pour conduire sereinement les réflexions et études approfondies, préalable indispensable à un maintien des trains de nuit, ne paraît pas compatible avec le délai de mise en œuvre au 1<sup>er</sup> juillet 2016 que vous avez annoncé.

Dans ces conditions, je vous demande de surseoir à cette date et d'accorder un délai supplémentaire permettant une sauvegarde effective des trains de nuit, essentiels au désenclavement de notre Région.

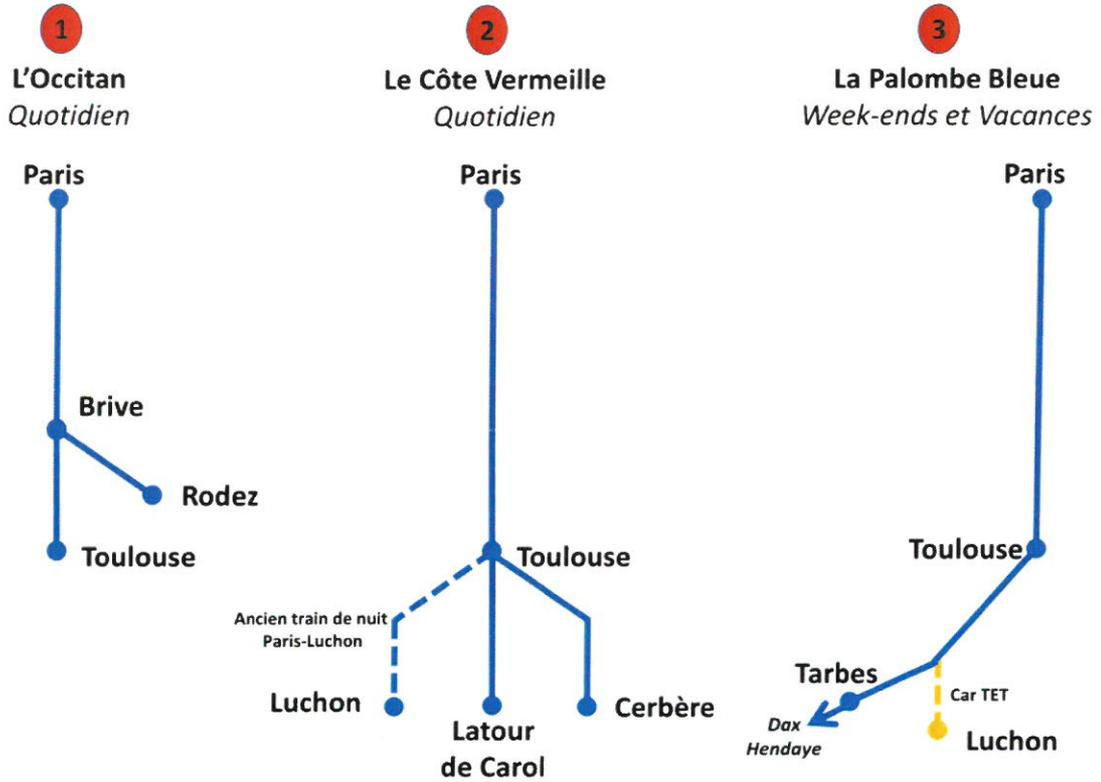
Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'expression de mes salutations distinguées.

Bien à vous  
Je compte sur  
votre implication.



**Carole DELGA**

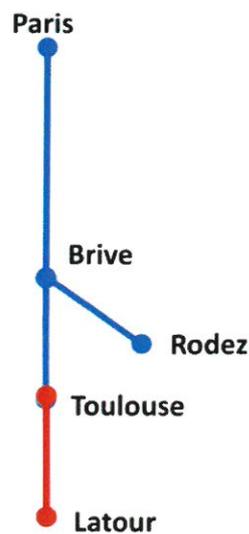
## Dessertes de nuit – Situation Hiver 2016



## Dessertes de nuit – Situation envisagée

**Solution rapport Duron**

L'Occitan  
avec ajout d'une branche Latour



**Proposition alternative Région**

Un train Paris-Toulouse avec 4 branches  
(dont 2 supplémentaires à la solution rapport Duron)

